



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

X @MrapOfficiel f @MRAPOfficielNational

21 mars : journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Edito du mois de mars 2024 par Kaltoum Gachi

Comme chaque journée du 21 mars, le MRAP organise des événements autour d'une date qui commémore ce jour de 1960 où, à Sharpeville en Afrique du Sud, la police a ouvert le feu et tué près de 70 personnes lors d'une manifestation pacifique de jeunes des townships qui ne faisaient que protester contre l'ignominie que représentait le régime d'apartheid de ségrégation et de discrimination que la population noire subissait dans le pays.

En proclamant la Journée internationale en 1966, l'Assemblée générale des Nations Unies a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination.

En 1979, l'ONU a décidé qu'une semaine de solidarité avec les peuples en lutte contre le racisme et la discrimination raciale, commençant le 21 mars, serait organisée chaque année par l'ensemble des États.

En France, plus de 50 ans après la loi du 1er juillet 1972 réprimant le racisme et les discriminations à caractère raciste, que le MRAP a portée, les pratiques discriminatoires, stéréotypes et préjugés racistes sont hélas loin d'avoir disparu. L'héritage du passé et des politiques coloniales continue de peser sur les Français et les étrangers qui se voient refuser l'égalité réelle que leur reconnaît la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et que formalise la loi.

Organisée chaque année autour de la date du 21 mars et pilotée par la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), la semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations a pour but de sensibiliser les élèves des écoles, collèges et lycées à la prévention du racisme et des discriminations, à travers un large éventail d'actions et d'événements.

Le Ministère de l'Éducation nationale associe à cette occasion l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique à l'effort de lutte contre la haine que poursuivent également les associations antiracistes, dont le MRAP est évidemment partie prenante.

A travers ses comités locaux et ses militants, présents et actifs sur le terrain tout au long de l'année, notamment dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les jeunes au respect des différences et à la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, le MRAP s'empare tout particulièrement de la date du 21 mars pour conduire de nombreuses initiatives. Les comités locaux du MRAP contribueront ainsi à enrichir l'édition 2024 de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme, prévue du 18 au 24 mars.

Au programme : des stages, des expositions, des interventions en milieu scolaire, des séances de cinéma, des événements artistiques, des ateliers autour des stéréotypes et des préjugés, des productions artistiques, des visites de lieux de mémoires partagées sur les camps d'extermination, l'esclavage ou le colonialisme, etc.

Dans le cadre de ce travail de terrain au long cours, le MRAP développe une large palette d'outils pédagogiques.

En mars 2023 par exemple, il a sorti le numéro 5 de sa revue « Le P'tit citoyen », intitulé « Je ne suis pas raciste, mais... », destinée aux élèves et enseignants du secondaire. Le MRAP met également à disposition des établissements scolaires des affiches, des jeux ou encore des expositions qu'il prête toute l'année sur demande, dont la liste est à retrouver dans notre catalogue pédagogique.

Pour la mémoire, pour le présent et l'avenir, il est plus que jamais nécessaire de marquer la journée du 21 mars dans la France de 2024 tout en continuant, tous les autres jours de l'année, à lutter contre toutes les formes de racisme.